

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24113664

Déposé / Reçu le

19 JUL. 2024

Greffier

**au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0701 960 096**

Nom

(en entier) : **ARMYA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **RUE TH. VERHAEGEN 196 - 202 à 1060 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Nomination d'actionnaire/administrateur, cession des actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société a été réunie au siège social le 16/07/2024 acceptant

La nomination de monsieur BEN CHAIB IMAD, demeurant Bd. De l'Abattoir 11 à 1000 Bruxelles,
comme actionnaire et administrateur à partir de ce jour.

La démission de monsieur ZENDIF MARIUS-SEBASTIAN, NN 96020660383 comme actionnaire
et administrateur

La démission de monsieur ZENDIF GABRIEL, NN 74111357386 comme actionnaire
et administrateur

La cession de 2 actions de monsieur ZENDIF MARIUS-SEBASTIAN à monsieur BEN CHAIB IMAD

La cession de 2 actions de monsieur ZENDIF GABRIEL à monsieur TAJJIOU YASSINE

L'ordre du jour épuisé, l'Assemblée est levée.

TAJJIOU YASSINE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne
ayant pouvoir de représenter la personne morale.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de...